



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la Citoyenneté,
de la Légalité et de l'Environnement

Bureau des Installations et Travaux Réglementés
pour la Protection des Milieux
pref-ep-gazel13-biomasse@bouches-du-rhone.gouv.fr

Marseille, le 28 AVR. 2025

Le préfet des Bouches-du-Rhône

à

Mesdames et messieurs les Présidents
(liste in fine)

OBJET : Enquête publique complémentaire sur l'étude d'impact prenant en compte les effets indirects de l'approvisionnement en bois de la centrale de Provence exploitée par la société GAZELENERGIE GÉNÉRATION (ex. UNIPER et ex. E.ON-SNET), à l'appui de sa demande d'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter une installation fonctionnant à la biomasse, située sur le territoire des communes de Gardanne et Meyreuil (département des Bouches-du-Rhône)

P. J. : 1 dossier dématérialisé

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur l'enquête publique, citée en objet, qui s'étend sur le territoire de 324 communes réparties sur 16 départements et trois régions et se déroulera du 5 mai au 6 juin 2025 inclus.

Conformément à l'article R. 181-38 du code de l'environnement, je vous fais parvenir le dossier soumis à l'enquête publique et je vous invite à saisir votre conseil, dès l'ouverture de l'enquête, afin qu'il donne son avis sur l'étude d'impact au regard des incidences environnementales des prélèvements en bois envisagés dans les communes membres de vos établissements publics de coopération intercommunale.

A toutes fins utiles, je vous précise que ne seront pris en compte que les avis exprimés au plus tard dans les 15 jours suivant la date de clôture de cette enquête publique.

Pour le préfet
La directrice de la citoyenneté
de la légalité et de l'environnement


Louise WALTER

Destinataires

Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)

- Métropole Aix-Marseille-Provence
- Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette
- Communauté d'agglomération Terre de Provence
- Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles
- Communauté de communes du Sisteronais-buëch
- Communauté de communes Buëch-Dévoluy
- Communauté de communes Champsaur-Valgaudemar
- Communauté d'agglomération de Gap-Tallard-Durance
- Communauté de communes du Bassin d'Aubenas
- Communauté de Communes Pays des Vans-en-Cévennes
- Communauté d'agglomération Annonay-Rhône-Agglomération
- Communauté de communes du Pays de Lamastre
- Communauté de communes Ventoux-Comtat-Venaissin – CoVe
- Communauté de communes Val Eyrieux
- Alès Agglomération
- Communauté de Communes Alpes-Provence-Verdon
- Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné
- Provence Alpes Agglomération
- Communauté de communes Alpes Provence Verdon - Sources de Lumière
- Communauté de communes du Serrois
- Communauté de Communes Haute-Provence-Pays de Banon
- Jabron-Lure-Vançon-Durance
- Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon
- Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon
- Dracénie Provence Verdon agglomération
- Communauté d'Agglomération de la Provence Verte
- Communauté de communes Provence Verdon
- Communauté de Communes Coeur du Var
- Communauté d'agglomération Pays de Grasse
- Carcassonne Agglo
- Communauté de communes de Castelnaudary Lauragais Audois
- Communauté de Communes Coeur de Lozère
- Communauté de Communes Pays d'Uzès
- Communauté de Communes de l'Oisans
- Métropole Toulon-Provence-Méditerranée
- Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole Le Colisée

- Communauté de Communes des Portes d'Ariège Pyrénées
- Communauté de communes Saint-Affricain, Roquefort, Sept Vallons
- Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais
- Communauté de Communes du Pays de Sommières
- Communauté de Communes de Cèze Cévennes
- Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn
- Le Grand Narbonne Communauté d'agglomération
- Communauté de Communes Cévennes au Mont Lozère
- Communauté de communes Mont Lozère
- Grenoble-Alpes-Métropole
- Syndicat Intercommunal des massifs de Villeneuve-lez-Avignon
- Syndicat intercommunal à vocation unique des massifs du Gard Rhodanien
- Syndicat intercommunal à vocation unique DFCI du Rouvergue
- Syndicat intercommunal à vocation unique DFCI des basses vallées cévenoles
- Syndicat mixte du Pays des Cévennes
- Communauté de communes des Avants-Monts
- Communauté d'agglomérations Béziers-Méditerranée
- Sète Agglopôle Méditerranée
- Communauté Agglomération Hérault-Méditerranée
- Communauté de communes La Domitienne
- Communauté de Commune Sud-Hérault
- Communauté de Communes Lodévois et Larzac
- Communauté d'Agglomération Lunel Agglo
- Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or
- Communauté de communes Saint-Affricain, Roquefort, Sept Vallons
- Communauté de communes du Diois
- Montélimar-Agglomération
- Valence Romans Agglo
- Communauté d'agglomération du Grand Alès en Cévenne
- Communauté de communes des Cévennes Gangeoises
- Communauté de communes Cèze-Cévennes
- Communauté de communes Rhony, Vistre, Vidourle
- Communauté de communes du Pont du Gard

Copie : Préfectures des départements concernés